

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PLUSIEURS PROJETS DE VITALISATION EN VOIE D'ÊTRE RÉALISÉS DANS LA MITIS

MONT-JOLI, le 23 juin 2022 – La MRC de La Mitis est heureuse d'annoncer que 20 projets totalisant 1,7 million de dollars ont été acceptés par le comité de vitalisation, et ce, uniquement au cours de la première année de l'Entente de vitalisation, conclue l'an dernier avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). De plus, 1,2 million de dollars a été réservé pour l'embauche de ressources en vitalisation sur une période minimale de 3 ans.

Rappelons qu'avec cette entente, valide jusqu'en 2025, le MAMH octroie 5,1 millions de dollars à la MRC de La Mitis pour financer des projets ayant comme objectif l'amélioration durable de la qualité de vie de la population mitissienne. Le but est de soutenir la MRC de La Mitis afin qu'elle mobilise le milieu et qu'elle se dote d'un cadre réfléchi de vitalisation visant à stabiliser ou à redresser les indicateurs démographiques et économiques du territoire. Les projets financés peuvent être répartis sous trois axes :

- Favoriser la mobilisation et la concertation des milieux.
- Développer et promouvoir le potentiel attractif de La Mitis et assurer une gestion responsable de ses ressources.
- Assurer la vitalité des milieux de vie.

La MRC de La Mitis vient de déposer son rapport d'activités relativement au volet 4 du Fonds régions et ruralité (Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale), pour lequel l'Entente de vitalisation avait été signée, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Il est possible de voir la liste complète des projets soutenus, de même que les coûts totaux par projet, en consultant le Rapport d'activités 2021-2022 disponible à lamitis.ca/vitalisation.

FAVORISER LA MOBILISATION ET LA CONCERTATION DES MILIEUX (axe 1)

L'axe 1 permet l'embauche d'agent(e)s de vitalisation pour renforcer et stimuler la mobilisation et la concertation locale, précurseurs de tout projet collectif. À cet effet, 13 des 16 municipalités de La Mitis ont entrepris les démarches d'embauche de ressources en vitalisation. Ces ressources travailleront avec le conseil municipal pour identifier les priorités et favoriser la concertation entre les différents groupes et comités de la municipalité. L'entente permet que des municipalités puissent partager une même ressource.

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LE POTENTIEL ATTRACTIF DE LA MITIS ET ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES (axe 2)

On compte à l'heure actuelle 5 projets qui se sont qualifiés pour du financement sous l'axe 2. Ces projets totalisent des versements de 758 888 \$ à partir de l'enveloppe disponible. Parmi ceux-ci, mentionnons l'aménagement au printemps dernier de sentiers de vélo au Mont-Comi. Cette initiative permet à des débutants de s'initier au vélo de montagne grâce à de nouvelles pistes plus familiales, dans le cadre



enchanteur du Mont-Comi. Aussi, la MRC de La Mitis compte dorénavant une ressource dédiée à l'attractivité et à la promotion territoriale, Mme Véronique Olivier. Cette dernière sera responsable de faire rayonner La Mitis et ses attraits auprès de différents publics cibles, et aussi de faire mieux connaître aux gens d'ici la région et ses activités. Le Parc de la rivière Mitis verra quant à lui son bâtiment d'accueil être rénové pour le plaisir des usagers de ce lieu distinctif de La Mitis. La liste complète des projets de l'axe 2 est présentée à lamitis.ca/vitalisation.

ASSURER LA VITALITÉ DES MILIEUX DE VIE (axe 3)

Sous l'axe 3, ce sont 15 projets qui se sont qualifiés pour du financement, totalisant 972 928 \$. Entre autres, le prolongement et l'élargissement de la rampe de mise à l'eau à Sainte-Flavie et l'aménagement du parc du ruisseau Lebrun à Mont-Joli, ainsi que la construction de modules de jeux d'eau à Saint-Gabriel et à Price. D'autres infrastructures et activités de loisirs ont reçu du financement; la liste complète est disponible à lamitis.ca/vitalisation.

DÉPÔT DE PROJETS

L'Entente de vitalisation est effective jusqu'en 2025 et des projets peuvent être soumis jusqu'à l'attribution complète des sommes disponibles. Les projets réalisés depuis le début de l'entente totalisent 2,9 millions de dollars, laissant un peu plus de 2 millions de dollars en fonds disponibles. Les organismes désirant présenter une demande d'aide financière pour leur projet doivent contacter la direction du Service de développement de la MRC de La Mitis au 418 775-8445 poste 2227 pour se procurer le formulaire de demande et être informés des critères de qualification.

Les projets sont analysés par trois experts provenant du secteur d'intervention du projet à partir des critères déterminants. La compilation des résultats est déposée aux membres du comité de vitalisation pour statuer sur l'acceptabilité et l'ordre de priorité des projets. Par la suite, une recommandation est acheminée au conseil de la MRC de la Mitis pour adoption. La liste des membres du comité ainsi que le cadre de vitalisation qu'ils sont chargés d'appliquer sont disponibles à lamitis.ca/vitalisation.

Citation de Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis : « À la signature de cette entente, nous étions très enthousiastes de savoir, au conseil de la MRC, que plusieurs projets allaient pouvoir être réalisés grâce à ce levier financier et, qu'au final, c'est la qualité de vie des citoyens et citoyennes de La Mitis qui allait être améliorée. Notre rôle en tant que MRC en était un de leader : il nous fallait mobiliser les municipalités et les autres acteurs du milieu pour que des projets visant la revitalisation du territoire soient mis en branle rapidement. À la lecture du bilan de la première année de l'Entente, on ne peut qu'être fier : une culture de concertation est bien présente dans La Mitis avec comme objectif un développement local et régional fort. La Mitis peut compter sur l'effort concerté de la MRC, des municipalités et d'organismes locaux pour offrir un milieu de vie encore meilleur à ses résident(e)s. J'encourage fortement les organismes à s'informer sur notre cadre de vitalisation et à soumettre des projets.

Citation de Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, au nom d'Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation :

« Je suis très fière de constater les résultats des investissements de notre gouvernement par le biais de l'Entente de vitalisation. Ce sont 20 projets qui verront le jour pour dynamiser leur milieu. D'ailleurs, j'en profite pour remercier les promoteurs qui, par leurs initiatives et leur collaboration, rendront la MRC encore plus attrayante sur le plan touristique. Bravo! »

À propos de l'Entente de vitalisation

L'Entente de vitalisation de la MRC de La Mitis s'inscrit dans le volet Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. Ce volet permet au gouvernement du Québec de soutenir les



MRC classées par l'Institut de la statistique du Québec comme ayant une faible vitalité économique, ce qui est le cas de La Mitis. L'Indice de vitalité économique est bâti à partir de trois indicateurs : le taux de travailleurs, le revenu et la croissance annuelle de la population. Les municipalités et les MRC du Québec sont alors classées en cinq quintiles, allant de Q1 (les plus vitalisées) à Q5 (les moins vitalisées). Dans La Mitis, 11 des 16 municipalités font parties des quintiles 4 et 5.

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Crédit photo : MRC de La Mitis

Bas de vignette : Les modules de jeux d'eau installés à Price.

Source :

Léa Béland
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
418 318-2591 (cellulaire)
lbeland@mitis.qc.ca

Information :

Sophie Lajoie
Directrice du développement
418 775-8445 poste 2227
slajoie@mitis.qc.ca

